

On crut y entrevoir de bonnes dispositions du Roi envers la République. Une belle occasion s'offrait pour demander à la France de larges subsides et la protection du Roi pendant la crise douloureuse que la ville traversait, presque sans défense, en face de Venise et de la Porte aux aguets. Le Sénat décimé élut au mois de novembre le P. Antoine Primi, provincial de l'ordre de Saint-François, en qualité d'envoyé extraordinaire auprès de Louis XIV. Le choix était habile ¹. La République connaissait la piété du Roi. Bossuet régnait sur les âmes et son influence à la Cour, marquait le triomphe de l'idée catholique. On pensait que le Roi Très-Chrétien ne démentirait pas son titre glorieux. Malheureusement, le moment était mal choisi. La mort de la reine-mère n'avait pas empêché Louis XIV de déclarer la guerre à l'Espagne et de conquérir, en moins de trois mois, par une brillante campagne, le Brabant et la Franche-

conseil de la République de Raguse ». — Henri IV y ajoutait l'épithète : « Magnifique » — bien qu'il n'y eût pas encore de Recteur. Le premier Recteur après le tremblement de terre ne fut élu que le 26 avril 1669 en la personne de Nicolas Bassegli. Le Recteur de la République changeait tous les mois. Il était en quelque sorte le président du Sénat qui était permanent et qui se renouvelait en partie tous les ans. Cette courte durée des fonctions de la première magistrature de la République de Raguse n'a pas échappé à Montesquieu (*Esprit des lois*, liv. II, chap. III). Inutile d'insister ici sur les causes auxquelles le grand écrivain attribue cette anomalie constitutionnelle que Raguse possédait en commun avec Lucques.

1. Le P. Salvatore Giorgi fut d'abord chargé de la mission en France. Ses instructions portent la date du 29 juin (Archives de l'État, f° XXVII, n° 1751). La République y insiste sur son caractère de « rempart de la Chrétienté » dont elle avait bien mérité « en rachetant un nombre infini d'esclaves chrétiens de toute nation, et, grâce aux privilèges qu'elle jouit sur toute l'étendue de l'empire ottoman, en entretenant les églises chrétiennes (catholiques) en Turquie et en faisant distribuer les sacrements avec avantage et consolation de ces peuples-là ». Giorgi, pour des causes qui nous sont inconnues, n'alla pas en France. Et ce n'est qu'au mois de novembre que Primi le remplaça.